

Bretagne, Côtes-d'Armor  
Trélévern

## Port L'Epine (Trélévern)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA22009884

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2008

Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Trélévern, enquête thématique régionale Les ports de Bretagne

Degré d'étude : recensé

### Désignation

Dénomination : port

Appellation : Pors Spern

Parties constituantes non étudiées : quai, cale, promenade, rampe d'accès

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : . Domaine Public Maritime

### Historique

Port L'Epine, encore appelé "Port Lépine" au 19<sup>ème</sup> siècle "Pors Spern" en breton, est situé à la pointe nord-est de la rade de Perros : "Ce port naturel est dû à l'existence de la pointe qui limite l'extrémité Nord de la baie de Perros-Guirec, et surtout à un petit plateau de roc d'ailleurs peu élevé qui s'en détache normalement dans une direction parallèle à celle de la partie du rivage qu'il abrite" (AD 22, S. Suppl. 169).

Quelques pêcheurs et dragueurs de sable coquilliers étaient attachés à ce port à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Une cale rudimentaire formée de blocs concassés, réalisés par les pêcheurs eux-mêmes, permettait un accostage, cependant difficile par mer agitée. Selon le rapport de l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées, Pelaud en 1880, le port accueillait seulement 5 bateaux de pêche, jaugeant 2, 5 tonneaux, avec un tirant d'eau de 1 mètre, embarquant en tout 10 marins, et 5 bateaux sabliers et goémoniers de 5 tonneaux chacun, embarquant 3 hommes d'équipage par unité.

D'autre part, dixit Pelaud : "il arrive assez fréquemment que les bateaux de Louannec, Trévou et Perros, viennent décharger du sable coquilliers ou du goémon pour les habitants de Trélévern". Cependant, si l'abri disposait d'une cale plus convenable, il ferait venir d'autres pêcheurs." Le Conseil général donna un avis favorable au projet de construction d'une nouvelle cale en 1881. Celle-ci fut construite en 1882. Une cale plus récente (en béton) avec une rampe d'accès (moellons de granite) a été construite au cours du 4<sup>ème</sup> quart du 20<sup>ème</sup> siècle ainsi qu'une promenade (avec un mur de soutènement en moellons de granite), que prolonge un enrochement en épi qui protège un camping.

La tempête de mars 2008 a recouvert de galets la nouvelle cale, presque submergée au niveau de la rampe d'accès. La dune a subi un net recul et le camping a été inondé par les voies adjacentes. L'ensemble de cordons de galets successifs porte le camping de Port L'Epine. Ce cordon naturel a été arasé vers 1975 pour constituer un terrain plat, plus confortable pour les campeurs.

Période(s) principale(s) : 4<sup>e</sup> quart 19<sup>e</sup> siècle, 20<sup>e</sup> siècle

### Description

Port l'Epine est constitué d'un ensemble architectural qui comprend une ancienne cale ou quai, perpendiculaire au rivage, orienté Ouest-Est, une rampe d'accès récente, orientée plein Nord, qui s'appuie sur une promenade avec un petit mur de soutènement et un cordon de galets, le long de la plage.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : ciment ; granite ; moellon

## Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

## Décor

Techniques : maçonnerie

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

## Descriptif de "Pors-Spern" au 18ème siècle, à l'époque du Duc d'Aiguillon

Le nom de Pors-Spern (ou Port-Lépine) trouverait son origine, selon Paul Sébillot, dans ce qui suit : "L'origine du petit havre de Porz-Spern-en-Trelevern (Côtes-du-Nord) est expliqué par une tradition : un jour des pêcheurs, surpris par des forbans anglais se hâtèrent de lever l'ancre et de se réfugier dans une anse. Les forbans les y poursuivirent, mais ils se trouvèrent bientôt au milieu d'une forêt d'épines d'où ils ne purent se sauver, et ils périrent tous." Paul Sébillot, "Le Folklore de la France", Imago, Paris, 1983, p. 129.

Décrit en 1756 par le chevalier Charles Mazin, ingénieur en chef du Roi, Port-Spern possède plutôt une réputation flatteuse : "A une bonne lieüe du Port-Blanc, en suivant la côte, située à l'est se trouve la pointe de Treleverne où il y a un petit port pour des barques de 20 à 25 tonneaux ; elles y sont à l'abry de toutes sortes de mauvais vents, peuvent attendre des marées favorables pour continuer leur route : La tenüe y est bonne, ainsi que l'échouage ; la mer ne quitte presque point la côte, surtout en morte eau" (sic). Sources : AN Mar. D222, f° 133.

Mazin, 1756, "Mémoire et description de la coste du Nord de la Bretagne depuis Pont-Orson jusqu'à la rivière de Morlaix ou il est fait mention des ports & havres, bayes, anses et greves fermes et vaseuses, ruisseaux portant les eaux à la mer ; des corps de garde, batteries et magasins à poudre établis sur la coste du nombre de canons qui sont à chacune, leur calibre ainsi que l'emplacement des mats de pavillon placés pour les signaux, le tout relatif à la carte qui a été livrée pour l'occasion".

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Série S Suppl. 169**  
AD Côtes d'Armor. Série S **Suppl. 169**. Etablissement d'une cale débarcadère, 1881-1882. Plans.  
Archives départementales des Côtes-d'Armor

### Bibliographie

- **Procès-verbaux de Le Masson du Parc, 1727**  
LE MASSON DU PARC. **Procès-verbaux de Le Masson du Parc, 1727**. Paris : Archives nationales, C5 20.
- **Les usages de la mer dans le Trégor au 18e siècle**  
LEVASSEUR, Olivier. **Les usages de la mer dans le Trégor au 18e siècle**. Rennes, thèse de 3ème cycle, (CRHISCO UPRES A-CNRS 6040), Centre de Recherches historiques sur les Sociétés et Cultures de l'Ouest, UHB, Rennes 2, juillet 2000.
- **Études des ports, havres, baies, grèves et ruisseaux portant leurs eaux à la mer**  
MAZIN, Charles. **Études des ports, havres, baies, grèves et ruisseaux portant leurs eaux à la mer, 1756**.
- **Rapport sur l'évolution du littoral autour de la Baie de Lannion et sur la côte de Granit Rose**  
PINOT, Jean-Pierre. **Rapport sur l'évolution du littoral autour de la Baie de Lannion et sur la côte de Granit Rose, SMVM de la Baie de Lannion**. Brest : Laboratoire de Géographie de la Mer, UBO, 1993.

- **Le folklore de la France**  
SEBILLOT, Paul. **Le folklore de la France**, Imago : Paris.  
p. 129

## Annexe 1

### Extrait du rapport de Le Masson du Parc, inspecteur général des pêches, 1727

"Si Trélevéren renferme trois bateaux pour la pêche, le quatrième est employé à la récolte du gousesmon. Les neuf personnes recensées, outre la pêche et la récolte du gousesmon, s'appliquent aussi à la culture des terres."

"La pêche dans la paroisse de Trélevéren se pratique de la même manière en ce qui concerne la maquereau. De plus, ils font à la mer la pêche des grosses cordes pour les congros et autres gros poissons et celles des petites cordes pour le poisson blanc et le poisson plat. Les pêcheurs à pied font aussi pêche des lignes. Tous les riverains de ces côtes tant pêcheurs que laboureurs comme nous l'avons souvent observé, font tous dans la saison la pesche du maquereau. Nous avons ici la confirmation que la pêche à la corde se pratique pour un grand nombre d'espèces de poissons."

"Les pêcheurs de Trélevéren utilisent des séchées dont les mailles ont dix-huit lignes en quarré et sont de cette manière semblables aux plus grands manets pour faire la pesche du macquereau hors la Manche et aux côtes d'Irlande. Ces pescheurs tendent leurs filets au contraire des lieux précédents qui ne paroissent pas prendre cette précaution pour les conserver. Leurs voisins de Louannec se servent quant à eux de séchées ou de rets de pied semblables aux cibaudières, lignes, bretellières, haussières flottées à la côte des autres pêcheurs des côtes de l'est ont dix neuf lignes en quarré et approchent assez des demi-folles et petits rieux. (sic)"

"Les pêcheurs de Trélevéren se servent de trameaux pierrés ou sédentaires qu'ils tendent à la mer comme font les pescheurs de Tréhou, les mailles des trameaux que nous avons trouvés ont la maille de la toile, nappe, flue ou fillet de millieu fort grande y en ayant de deux sortes, la plus large est d'un plus grand échantillon que l'ordonnance l'a prescrit ayant vingt deux lignes en quarré, la deuxième sorte est conforme à ce qui est prescrit par l'ordonnance ayant aussi vingt et une ligne en quarré, mais les homails ou trameaux des costés sont beaucoup plus petits que les mailles ou mesme fillets des pescheurs de Tréhou, leurs voisins, n'ayant seulement que sept pouces six lignes en quarré. (sic)".

Sources : Arch. Nat. C 520, folio 132.

En 1810, les pêcheurs des communes de Trégastel, Perros, Pleumeur-Bodou, l'île Grande, Louannec et Trélevéren font également cette pêche du maquereau et viennent presque toujours la faire au Havre de Ploumanac'h en Perros et vendent leur poisson à ceux qui y font la salaison.

## Annexe 2

20082205149NUCA : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S. Suppl. 169.

20082205159NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S. Suppl. 169.

20082205202NUCB : Collection particulière

20082205201NUCB : Collection particulière

20082205205NUCB : Collection particulière

20082205203NUCB : Collection particulière

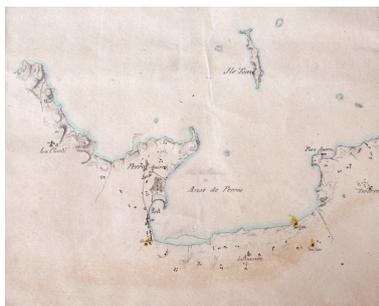
20082205183NUCB : Collection particulière

20082205187NUCB : Collection particulière

## Illustrations



Plan général des lieux  
en 1881 (AD 22)  
Phot. Guy Prigent, Autr.  
Adam, Autr. Pelaud  
IVR53\_20082205149NUCA



Extrait de la carte marine de  
la rade de Perros : situation  
de Port L'Epine (AD 22)



Pors Sperm au début du 20ème siècle :  
remarquer l'absence de bâti (carte  
postale, collection particulière)  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20082205202NUCB

Phot. Guy Prigent  
 IVR53\_20082205159NUCB



Canots de pêche mouillés dans l'anse de Pors Spenn, 1er quart 20e siècle : remarquer la maison de pêcheur (carte postale, collection particulière)  
 Phot. Guy Prigent  
 IVR53\_20082205201NUCB



Les bateaux au mouillage, 2ème quart 20e siècle (collection particulière)  
 Phot. Guy Prigent  
 IVR53\_20082205205NUCB



Grande marée de lichen à Port L'Epine pour la fête de la mer locale, en 2001 (collection particulière)  
 Phot. Guy Prigent  
 IVR53\_20082205203NUCB

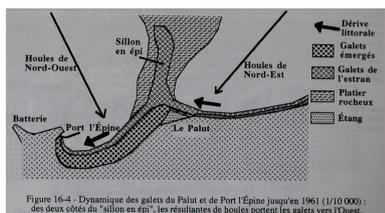


Figure 16-4 - Dynamique des galets du Palud et de Port L'Epine jusqu'en 1961 (1/10 000) : des deux côtés du "sillon en épi", les résultantes de houles portent les galets vers l'Ouest.

Dessin : Dynamique des galets du Palud et de Port L'Epine jusqu'en 1961 (J.P. Pinot, SMVM, 1993)  
 Phot. Guy Prigent,  
 Autr. Jean-Pierre Pinot  
 IVR53\_20082205183NUCB

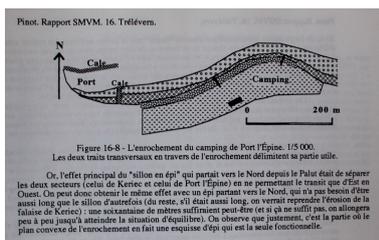


Figure 16-8 - L'enrochement du camping de Port L'Epine. 1/5 000. Les deux traits transversaux en travers de l'enrochement délimitent sa partie utile.  
 Or, l'effet principal du "sillon en épi" qui partait vers le Nord depuis le Palud était de séparer les deux secteurs (celui de Keriec et celui de Port L'Epine) en ne permettant le transit que d'Est en Ouest. On peut donc obtenir le même effet avec un épi partant vers le Nord, qui n'a pas besoin d'être aussi long que le sillon d'autrefois (du reste, s'il était aussi long, on verrait reprendre l'érosion de la falaise de Keriec) : une succession de trottoirs suffisament peu-durs (et si ça ne suffit pas, on allongera peu à peu jusqu'à atteindre la situation d'équilibre). On observe que justement, c'est la partie où le plan couvert de l'enrochement en fait une esquisse d'épi qui est la seule fonctionnelle.

Dessin : enrochement du camping de Port L'Epine (J.P. Pinot, SMVM, 1993)  
 Phot. Guy Prigent,  
 Autr. Jean-Pierre Pinot  
 IVR53\_20082205187NUCB



Vue de l'ancienne cale et de la rampe d'accès  
 Phot. Guy Prigent  
 IVR53\_20082205206NUCA



Bateaux de plaisance à l'échouage dans l'anse de Port L'Epine  
 Phot. Guy Prigent  
 IVR53\_20082205204NUCA



Vue du site de mouillage de Port L'Epine  
 Phot. Guy Prigent  
 IVR53\_20082205169NUCA



Vue de l'ancrage de l'ancien quai au niveau du front dunaire  
 Phot. Guy Prigent  
 IVR53\_20082205170NUCA



Vue de l'ancien quai et de la nouvelle cale avec la rampe d'accès  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20082205160NUCA



Vue de l'amoncellement des galets au niveau de la rampe d'accès, à l'est du front de mer  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20082205164NUCA



Plage de galets à l'est de la rampe d'accès  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20082205168NUCA



Vue de la nouvelle cale et du mur de défense de la promenade  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20082205162NUCA



Panneau de signalisation de la baie, situé au niveau de Port L'Epine  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20082205167NUCA



Vue de la nouvelle cale et de la rampe d'accès en front de mer  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20082205161NUCA



Vue de la voie inondée, à proximité du front de mer  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20082205165NUCA



Vue du bâti littoral proche du camping inondé (en front de mer), mars 2008  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20082205166NUCA



Vue de la nouvelle cale, dégagée après la tempête de mars 2008 et de l'ancien quai débarcadère  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20082205163NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Trélevorn (IA22009780) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trélevorn

Les ports de Bretagne (IA29132231)

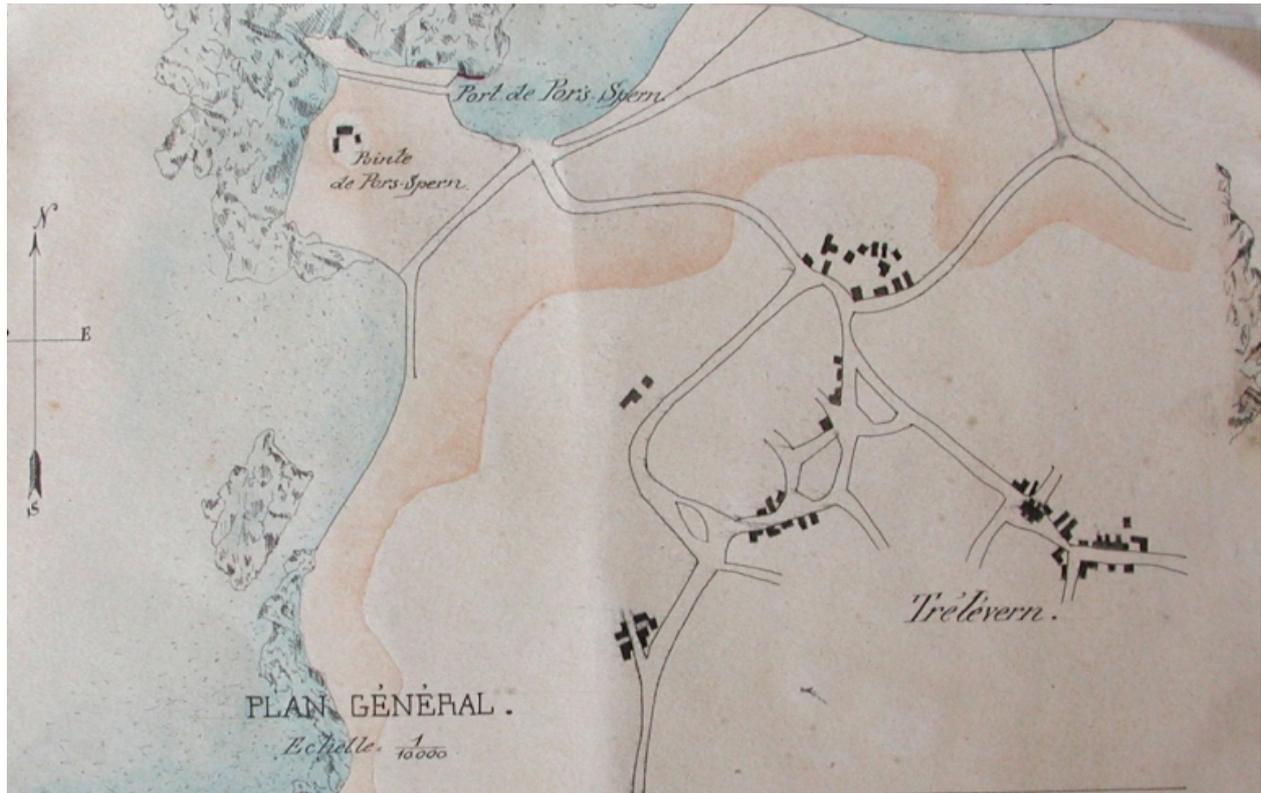
### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Quai de Pors L'Epine, Pors Spenn (Trélevorn) (IA22009888) Bretagne, Côtes-d'Armor, Trélevorn, Pors Spenn

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



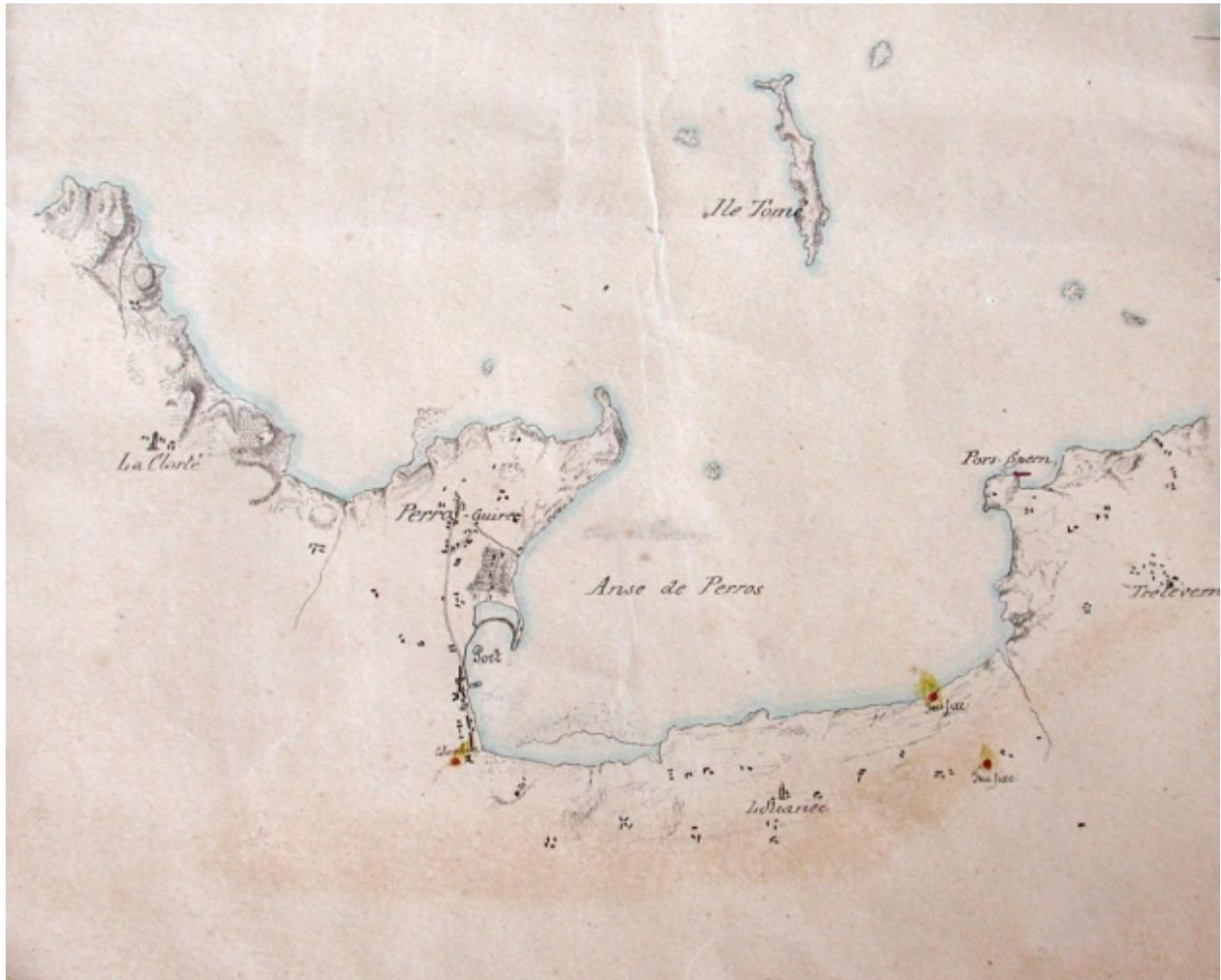
Plan général des lieux en 1881 (AD 22)

IVR53\_20082205149NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Adam, Pelaud

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor  
reproduction interdite



Extrait de la carte marine de la rade de Perros : situation de Port L'Epine (AD 22)

IVR53\_20082205159NUCB  
Auteur de l'illustration : Guy Prigent  
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor  
reproduction interdite



Pors Sperm au début du 20ème siècle : remarquer l'absence de bâti (carte postale, collection particulière)

IVR53\_20082205202NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Canots de pêche mouillés dans l'anse de Pors Spenn, 1er quart 20e siècle : remarquer la maison de pêcheur (carte postale, collection particulière)

IVR53\_20082205201NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les bateaux au mouillage, 2ème quart 20e siècle (collection particulière)

IVR53\_20082205205NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grande marée de lichen à Port L'Epine pour la fête de la mer locale, en 2001 (collection particulière)

Référence du document reproduit :

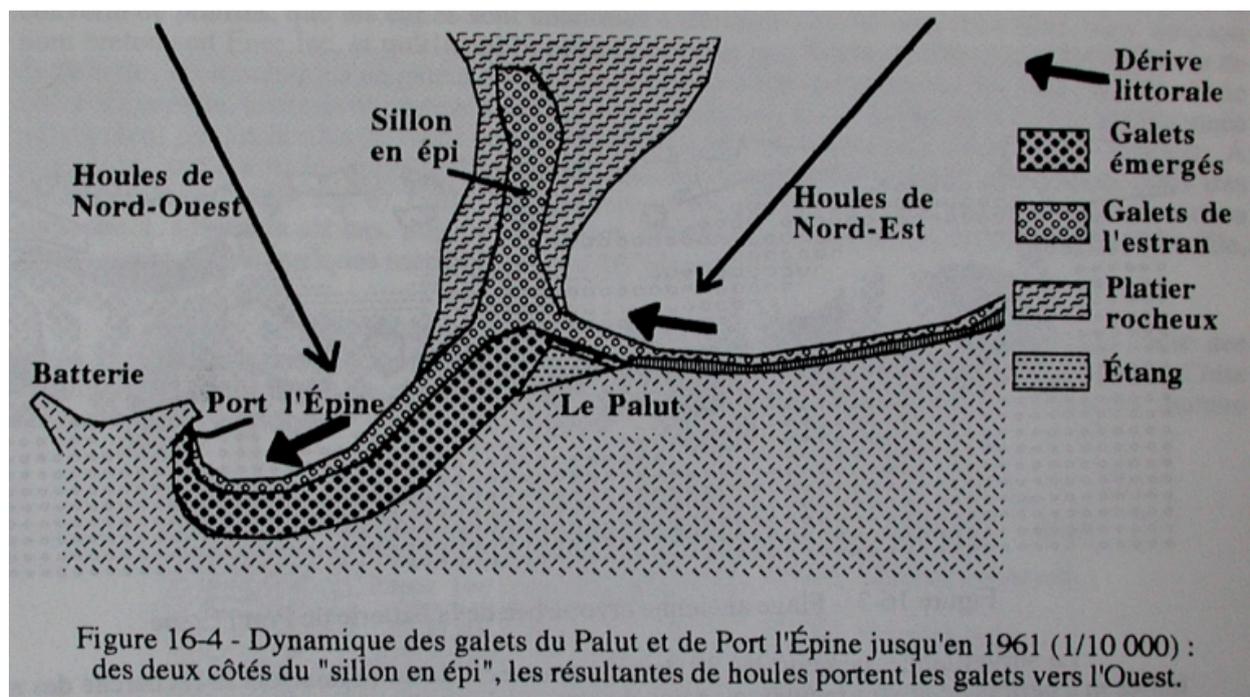
- **Chroniques de Trélevém**  
Dans : "Chroniques de Trélevém" / Mahé, Guy, Péderneq : Henry, 2001, p. 61.  
Collection particulière

IVR53\_20082205203NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dessin : Dynamique des galets du Palud et de Port L'Épine jusqu'en 1961 (J.P. Pinot, SMVM, 1993)

Référence du document reproduit :

- **Schéma de mise en valeur de la baie de Lannion**  
Dans : "Schéma de mise en valeur de la baie de Lannion"/ Jean-Pierre Pinot, Brest : UBO, 1993, p.16-4.  
Collection particulière

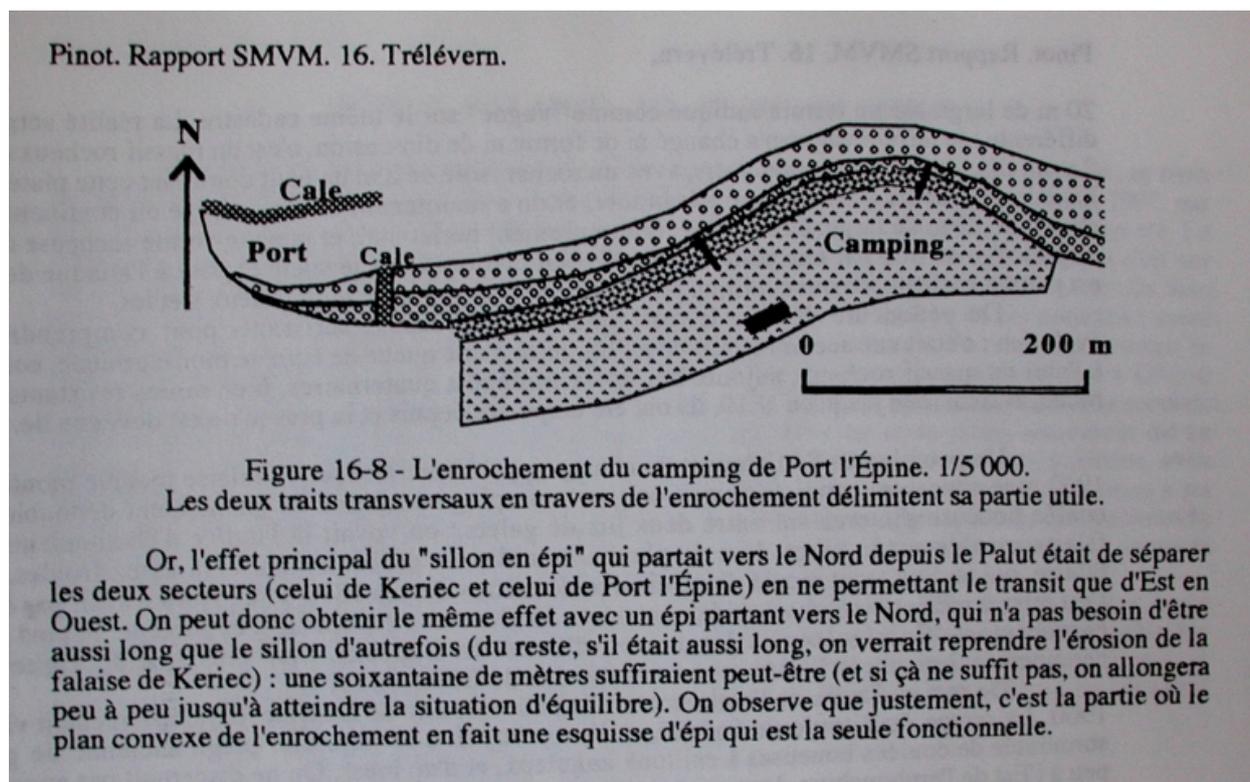
IVR53\_20082205183NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Jean-Pierre Pinot

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dessin : enrochement du camping de Port L'Épine (J.P. Pinot, SMVM, 1993)

Référence du document reproduit :

- **Schéma de mise en valeur de la baie de Lannion**

Dans : "Schéma de mise en valeur de la baie de Lannion"/ Jean-Pierre Pinot, Brest : UBO, 1993, p.16-7.

Collection particulière

IVR53\_20082205187NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Jean-Pierre Pinot

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancienne cale et de la rampe d'accès

IVR53\_20082205206NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bateaux de plaisance à l'échouage dans l'anse de Port L'Epine

IVR53\_20082205204NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du site de mouillage de Port L'Epine

IVR53\_20082205169NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancrage de l'ancien quai au niveau du front dunaire

IVR53\_20082205170NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancien quai et de la nouvelle cale avec la rampe d'accès

IVR53\_20082205160NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'amoncellement des galets au niveau de la rampe d'accès, à l'est du front de mer

IVR53\_20082205164NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plage de galets à l'est de la rampe d'accès

IVR53\_20082205168NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la nouvelle cale et du mur de défense de la promenade

IVR53\_20082205162NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Panneau de signalisation de la baie, situé au niveau de Port l'Epine

IVR53\_20082205167NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la nouvelle cale et de la rampe d'accès en front de mer

IVR53\_20082205161NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la voie inondée, à proximité du front de mer

IVR53\_20082205165NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bâti littoral proche du camping inondé (en front de mer), mars 2008

IVR53\_20082205166NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la nouvelle cale, dégagée après la tempête de mars 2008 et de l'ancien quai débarcadère

IVR53\_20082205163NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation